

République Démocratique du Congo
Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et professionnel

Programme national d'écriture en français à l'école primaire

Direction des Programmes Scolaires et matériel Didactique
Avec l'appui technique et financier de l'UNICEF et de l'USAID- PAQUED
Février 2014

Table des matières

Table des matières	2
Préface.....	3
Avant-Propos.....	4
Introduction.....	5
Les objectifs du programme.....	9
Degré moyen	10
Programme d'écriture en français pour la classe de troisième année	11
Programme d'écriture en français pour la classe de quatrième année	13
Degré terminal.....	17
Programme d'écriture en française pour la classe de cinquième année.....	18
Programme d'écriture en français pour la classe de sixième année primaire	22

Préface

L'enseignement national en République Démocratique Congo a pour finalité la formation harmonieuse de l'homme congolais, citoyen responsable, utile à lui-même et à la société, capable de promouvoir le développement du pays et la culture nationale (Loi cadre n°86-005 du 22/09/1986 de l'Enseignement National). Afin d'atteindre cette finalité, à la fin de l'école primaire, l'enfant congolais doit être entre autre capable de lire, écrire et calculer, de comprendre et de s'exprimer en langue congolaise et en langue française.

Suite à de multiple crises multiformes qu'a connu la RD Congo ces dernières décennies, la qualité de l'enseignement n'a cessé de se dégrader et l'enfant congolais qui achève l'école primaire, dans la plupart de cas, n'est pas en mesure d'écrire et de lire correctement ni en langue française, ni en langue congolaise. Plusieurs études ont été menées et ont abouti à la production d'une stratégie de sous-secteur de l'EPSP pour la période de 2011 à 2016 afin de relever les défis. Cette stratégie, accompagnée d'un Plan Intérimaire de l'Education, vise à:

- renforcer l'accès, le maintien et l'équité;
- améliorer la qualité et la pertinence
- renforcer la gouvernance.

Ainsi, depuis 2012, dans le but d'améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel a élevé l'écriture et la lecture au rang des branches ou disciplines à l'école primaire.

Le Ministère de l'EPSP est tout heureux de saluer les longs efforts et la détermination patriotique des membres de la Commission Nationale chargée de l'Elaboration des Programmes de lecture – écriture à l'école primaire pour la qualité de travail abattu.

Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel est également reconnaissant envers les partenaires internationaux dont l'appui technique et financier a permis de doter la RDC de tels instruments de base que sont les Programmes de lecture – écriture à l'école primaire, hissant de ce fait notre pays au rang de ceux qui, les premiers, les ont conçus en Afrique subsaharienne.

Le Ministère de l'EPSP, tout en se félicitant de pouvoir, enfin, mettre à la disposition des utilisateurs ces programmes scolaires de lecture-écriture attend de tous leurs avis et considérations sur les acquis et les limites dans le sens des améliorations ultérieures.

Le Ministre de l'Enseignement Primaire,
Secondaire et Professionnel

Maker Mwangi Famba

Avant-Propos

Le niveau de notre enseignement en général et de l'enseignement primaire en particulier n'a cessé de se dégrader au fil des années. Cela se remarque particulièrement dans le domaine de la lecture et de l'écriture. En effet, les élèves qui terminent le cycle primaire sont pour la plupart incapables de lire et d'écrire correctement un texte de quelques lignes et de le comprendre.

La conséquence logique est le faible taux de réussite dans toutes les disciplines, étant donné que la maîtrise de la lecture demeure la condition qui garantit un bon apprentissage dans tous les autres domaines.

Répondant à une dynamique régionale et internationale et en se basant sur des standards mondialement établis avec une vue sur nos réalités. Le Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel a élevé les sous-branches lecture et écriture au rang des branches à part entière. Ce faisant, il a voulu stigmatiser l'importance de ces deux disciplines dans tout processus d'apprentissage et ainsi permettre à l'élève congolais de développer des compétences nécessaires en lecture et écriture.

Conçus selon l'approche par les compétences, et s'appuyant sur des indications méthodologiques qui privilégient les méthodes actives et participatives, ces programmes ont le mérite de présenter un contenu adapté à chaque niveau et des objectifs spécifiques découlant des compétences de base.

Nous demandons aux enseignants d'en faire un usage rationnel.

Nous remercions nos partenaires techniques et financiers qui ont contribué à l'élaboration de ces programmes et félicitons les membres de la commission pour leur sens de responsabilité dans la réalisation de ce travail. Nous citons particulièrement l'Unicef et l'USAID/PAQUED.

Le Directeur Chef de Service
des Programmes Scolaires et Matériel Didactique

Anne-Marie NZUMBA NTEBA LUVUFU

Introduction

Il ressort des constats faits, une faible efficience interne de l'Enseignement Primaire. En effet, les différents annuaires statistiques et les rapports d'évaluation des dernières années scolaires indiquent encore de faibles scores des élèves finalistes du primaire aux évaluations nationales, de faibles performances des élèves aux tests standardisés (PASEC), de nombreux cas de redoublement et d'échecs scolaires.

Plusieurs causes expliquent d'une manière ou d'une autre ces constats, mais le rôle joué par les difficultés en lecture est prépondérant pour la maîtrise des acquis des apprentissages scolaires.

En effet, la lecture se trouve au cœur de tout apprentissage scolaire ; il en est le socle. Un élève apprend difficilement les autres matières s'il ne maîtrise pas la lecture.

Le rendement des enfants congolais aux tests de maîtrise de lecture est faible ; seulement 10% des élèves de deuxième année atteignent le seuil de maîtrise en lecture au test EGRA

Selon le Programme d'Analyse de Systèmes Educatifs de la CONFEMEN en sigle PASEC, le rendement de 50% est réalisé entre la 2^{ème} et la 5^{ème} année. Cela prouve, une fois de plus que les élèves ont beaucoup de lacunes en lecture.

En vue d'améliorer l'efficacité interne du système, le Plan Intérimaire de l'Education (PIE) a retenu, parmi les actions à mener, le renforcement de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les premières années du primaire ; surtout que l'on sait que de nombreux enfants qui entrent en première année primaire, ne passent pas par l'enseignement préscolaire pour bénéficier des activités de pré-lecture indispensables.

Aussi, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, considérant les recommandations des ateliers régionaux de Kigali en mars 2012 sur la lecture pour tous les enfants, a-t-il, par sa lettre N° MINESP/CABMIN/0286/2012 du 31 mai 2012 décidé d'élever la lecture et l'écriture au niveau des branches principales.

L'arrêté ministériel N° MINESPS/CABMIN/0538/2012 du 25/8/2012 a désigné une commission chargée d'élaboration des programmes de ces deux branches.

La Commission ainsi désignée a, au terme des plusieurs ateliers de travail, élaboré des référentiels de compétences en lecture et en écriture pour les élèves de l'Ecole Primaire, et établi sur base des principes rigoureux, les compléments aux référentiels, les niveaux de texte de lecture, les critères des textes gradués et les normes de performance.

Partant de la finalité de l'enseignement primaire, le but de l'Enseignement Primaire est de préparer l'enfant à la vie, de lui donner un premier niveau de formation générale, physique, civique, morale, intellectuelle et sociale.

Il s'agit plus spécifiquement de doter l'enfant congolais de connaissances, aptitudes et compétences nécessaires à la vie dans une société moderne, notamment en lecture, écriture et en calcul.

Cette aspiration ne peut être comblée que si le processus d'apprentissage des élèves répond à des normes de qualité.

Les « Programmes pour l'Enseignement-apprentissage de la lecture-écriture » que le Ministère de l'EPSP a le bonheur de présenter aux écoles primaires de la République et aux partenaires éducatifs constituent le couronnement des travaux de ladite Commission Nationale. Ils présentent le net avantage de s'être appuyés donc sur les apports de la recherche actuelle en psychologie et sciences de l'éducation, en linguistique, en didactique de langues, sur les résultats des pratiques de classe existantes, confrontées aux réalités du pays.

Leurs principales caractéristiques se résument aux faits qu'ils ne sont pas des programmes de crise, mais de sortie de crise. Toutes conditions réunies, ils devraient s'avérer réalistes et efficaces dans leur phase de mise en œuvre.

Les contenus sont méthodiquement élaborés et présentés selon l'optique de l'approche par compétences. Partant de compétences de base à développer par l'apprenant, les objectifs spécifiques sont définis en termes de comportements linguistiques observables. Ces derniers sont ensuite traduits en termes de « contenus-matières ». Dans cette même logique, les formulations des compétences de base orientent « les indications méthodologiques ». Pour plus d'aisance dans l'exploitation, les contenus des programmes sont schématisés dans un tableau en quatre colonnes.

La première définit les compétences de base à développer par l'apprenant.

La deuxième formule les objectifs spécifiques relatifs à une compétence ciblée.

La troisième colonne présente les contenus-matières au regard des objectifs spécifiques.

La quatrième propose des indications méthodologiques appropriées à chaque compétence de base.

En lecture et écriture en langue congolaise ou en français, les compétences de base sont construites autour des éléments suivants:

1. Lecture :
 - outils de la langue ;
 - conventions des textes en lecture ;
 - connaissance du vocabulaire ;

- fluidité en lecture
 - compréhension du texte.
2. Ecriture:
- caractéristiques des textes en écriture ;
 - production d'un message tenant compte d'une situation de communication écrite ;
 - cohérence, cohésion d'un texte ;
 - style.

Quant aux choix des méthodes d'enseignement-apprentissage de lecture et écriture à l'école primaire, étant donné que le débat demeure d'actualité et houleux, nous avons préconisé les méthodes actives et participatives dont les méthodes mixtes (syllabique ou alphabétique et globale) et méthode naturelle. A travers ces différentes méthodes, se greffent des stratégies et techniques qui sont d'utilité pratique.

L'autre mérite de ces programmes de lecture et écriture est d'avoir mis en exergue l'interrelation logique entre la pratique de la lecture, d'une part, celle de l'écriture, qui en découle, d'autre part.

Dans la continuité des premières années de l'école primaire, la maîtrise de la langue, ainsi que celle des principaux éléments de mathématiques sont les objectifs prioritaire... cependant, tous les enseignements contribuent à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences. L'autonomie et l'initiative personnelle, conditions de la réussite scolaire, sont progressivement mises en œuvre dans tous les domaines d'activité et permettent à chaque élève de gagner en assurance et en efficacité. Le recours aux technologies de l'information et de la communication devient habituel dans le cadre de tous les enseignements.

But étude de la langue : faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue... à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève d'abord de l'enseignement de la langue et par la suite de toutes les autres disciplines.

A la fin de ce cycle, l'élève devra :

- s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ;
- prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté ;
- lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte ;
- lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ;
- lire seul et comprendre un énoncé, une consigne ;
- comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient ;

- dégager le thème d'un texte ;
- utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte (mieux le comprendre, ou mieux l'écrire) ;
- répondre à une question par une phrase complète à l'oral comme à l'écrit ;
- rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire ;
- orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire ;
- savoir utiliser un dictionnaire, précis de grammaire...

Le volume horaire hebdomadaire des activités de lecture et écriture se présente de la manière suivante :

		Heures/ séance	Séances/semaine	Total
Degré élémentaire	Lecture	30 min	6	180 minutes
	Ecriture	30 min	4	120 minutes
Degré moyen	Lecture	30 min	6	180 minutes
	Ecriture	30 min	4	120 minutes
Degré terminal	Lecture	30 min	6	180 minutes
	Ecriture	30 min	4	120 minutes

Ces heures proviendront des cours de français et des langues congolaises.

Les auteurs

Les objectifs du programme

L'objectif terminal d'intégration

Les compétences de Base en écriture.

CB1 : Dans une situation de communication écrite, l'apprenant devra se servir efficacement de caractéristiques des textes en évoluant d'un stade à un autre pour accéder à l'écrit, en utilisant des conventions des textes et en appliquant les règles de base de langue.

CB2 : En situation d'expression écrite, l'apprenant devra produire un texte, ou des illustrations pour décrire son expérience ou une autre réalité en tenant compte de principaux éléments de communication.

CB3 : En situation d'expression écrite, l'apprenant devra agencer ses idées de façon cohérente en utilisant les marques de cohésion

CB4 : En situation de communication écrite, l'apprenant devra enrichir son vocabulaire et ses tournures de phrases en variant et en reformulant ses écrits.

Degré moyen

Programme d'écriture en français pour la classe de troisième année

Compétences de base	Objectifs spécifiques	Contenus-Matières	Indication méthodologique
<p>Compétence de base 1:</p> <p>Dans une situation de communication écrite, l'apprenant sera devra se servir efficacement de caractéristiques des textes en évoluant d'un stade à un autre pour accéder à l'écrit, en utilisant des conventions des textes et en appliquant les règles de base de la langue.</p>	1.1. Ecrire les mots nouveaux en associant de façon logique les sons et les lettres ou en combinant les lettres.	Ecriture des mots nouveaux.	L'enseignant rappellera à l'élève, qui a déjà des pré requis en langue congolaise, comment organiser son espace de travail et à écrire de gauche à droite.
	1.2. Orthographier la plupart des mots courants, familiers ou étudiés.	Orthographe des mots courants. Ex : maison , papa, crayon, cahier...	L'enseignant renforcera l'apprentissage de l'écriture des lettres.
	1.3. Copier des mots et des phrases en tenant compte de la graphie de chaque lettre.	Graphie des lettres dans des mots et des phrases.	Pour l'écriture des lettres , l'enseignant fera observer une illustration simple ou un objet concret et familier. Il demandera le nom de l'objet et l'écrira au tableau en mettant en évidence la lettre à faire écrire par l'élève.
	1.4. Ecrire correctement les syllabes fréquentes et les mots fréquents	Syllabes fréquentes et mots fréquents.	L'enseignant apprendra à l'élève à écrire correctement et de manière soignée les syllabes et les mots courants de la langue.
	1.5. Terminer ses phrases simples par un point ou un point d'interrogation selon le contexte.	Usage du point et du point d'interrogation.	L'apprentissage de l'écriture se fera de façon concomitante avec celui de la lecture.
	1.6. Se servir de la virgule pour séparer les mots dans une énumération.	Usage de la virgule.	L'enseignant appréciera les productions des élèves en tenant compte du respect des règles grammaticales: signes de ponctuation, orthographe des mots, utilisation de lettres majuscules et minuscules, calligraphie.
	1.7. Adopter une écriture et une présentation soignées.	Ecriture et présentation soignées.	
	1.8. Utiliser les règles de la présentation d'un texte.	Présentation d'un texte.	
	1.9. Se servir de pré requis ou de ressources disponibles dans son environnement lettré pour confirmer la bonne utilisation des règles de grammaire étudiées en classe ou pour corriger ses productions ou celles d'un (e) condisciple.	Usage des règles grammaticales de base.	

Compétences	Objectifs spécifiques	Contenus-matières	Indications méthodologiques
<p>Compétence de base 2: En situation d'expression écrite, l'apprenant devra produire un texte ou des illustrations pour décrire son expérience ou une autre réalité en tenant compte de principaux éléments de communication.</p>	2.1.compléter un texte	Texte à compléter.	<p>L'enseignant devra initier les élèves à produire individuellement ou en groupe des textes et à les illustrer. Par exemple pour des exercices des phrases à trous, l'enseignant écrira au tableau une phrase en omettant un mot que les élèves auront à compléter. L'enseignant pourra se servir, à cet effet, de cahiers de l'élève, de cartes-images pour faire ces exercices à trou.</p> <p>L'évaluation de cette compétence consistera en la reproduction correcte et soignée des textes courts, et en exercices à trous.</p>
	2.2. Écrire son nom (prénom, nom et post- nom) pour indiquer que l'on est auteur de la production.	Prénom, nom et post-nom.	

Programme d'écriture en français pour la classe de quatrième année

Compétences de base	Objectifs spécifiques	Contenus - matières	Indications méthodologiques
Compétence de base 1: Dans une situation de communication écrite, l'apprenant devra se servir efficacement de caractéristiques des textes en évoluant d'un stade à un autre pour accéder à l'écrit, en utilisant des conventions des textes et en appliquant les règles de base de la langue.	1.1. Ecrire les mots nouveaux en associant de façon logique les sons et les lettres ou en combinant les lettres.	Mots nouveaux.	Pour familiariser les élèves à l'orthographe usuelle, l'enseignant fera lire le plus possible des textes modèles à faire écrire et réécrire avec un accent particulier sur la graphie des lettres dans des mots courants, familiers. Pour aider les élèves à maîtriser l'orthographe grammaticale et usuelle, l'enseignant les initiera à se servir fréquemment de ressources disponibles dans leur environnement lettré: précis de grammaire, dictionnaire, lexique, manuel... La maîtrise de l'orthographe usuelle et grammaticale passe également par des exercices de dictée et des productions écrites des élèves. L'enseignant exigera des élèves de soigner leur production écrite: écriture lisible, titre au bon endroit. En ce qui concerne l'évaluation de la compétence, l'enseignant fera faire des dictées et des productions individuelles ou collectives. Il appréciera les productions des élèves en tenant compte du respect des règles grammaticales: signes de ponctuation, orthographe des mots, utilisation de lettres (majuscules et minuscules) et calligraphie.
	1.2. Orthographier la plupart des mots courants, familiers ou étudiés	Orthographe des mots courants.	
	1.3. Copier des mots et des phrases en tenant compte de la graphie de chaque lettre	Graphie des lettres dans des mots et des phrases.	
	1.4. Ecrire correctement les syllabes fréquentes et les mots fréquents	Syllabes fréquentes et mots fréquents.	
	1.5. Terminer ses phrases simples par un point ou un point d'interrogation selon le contexte.	Usage du point et du point d'interrogation.	
	1.6. Se servir de la virgule pour séparer les mots dans une énumération.	Utilisation de la virgule	
	1.7. Se servir de ressources disponibles dans son environnement lettré pour confirmer l'orthographe des mots.	Orthographe d'un mot.	
	1.8. Adopter une écriture et une présentation soignées.	Ecriture et présentation soignées.	
	1.9. Utiliser progressivement dans ses productions spontanées et réfléchies les règles grammaticales de base étudiées en classe	Usage des règles grammaticales de base	

Compétence	Objectifs spécifiques	Contenus-matières	Indications méthodologiques
<p>Compétence de base 2: En situation d'expression écrite, l'apprenant devra produire un texte ou une illustration pour décrire son expérience ou une autre réalité en tenant compte de principaux éléments de communication.</p>	<p>2.1. Rédiger quelques phrases de compte rendu d'un événement vécu en classe ou ailleurs.</p>	<p>Compte rendu d'un événement vécu.</p>	<p>L'enseignant devra initier les élèves à produire individuellement ou en groupe des textes et à les illustrer. Il pourra exploiter des textes lus ou des événements vécus par les élèves pour les illustrer.</p> <p>L'enseignant stimulera les élèves à produire également des messages écrits à but social pour être exposés à des endroits publics. A cet effet, des visites guidées peuvent être organisées à des sites publics. L'enseignant apportera différents types de messages et d'illustrations pour servir de sources d'inspiration ou de modèle aux élèves.</p> <p>L'évaluation de cette compétence consistera dans la production des textes et des illustrations des élèves, qui seront appréciés par l'enseignant.</p>
	<p>2.2. Rédiger quelques phrases de façon spontanée pour exprimer ses sentiments par rapport à un texte lu ou entendu.</p>	<p>Sentiments par rapport à un texte lu ou entendu.</p>	
	<p>2.3. Compléter un texte.</p>	<p>Texte à compléter.</p>	

Compétence	Objectifs spécifiques	Contenus-matières	Indications méthodologiques
Compétence de base 3: En situation d'expression écrite, l'apprenant devra agencer ses idées de façon cohérente et utiliser les marques de cohésion	3.1. Ordonner ses phrases simples de manière logique.	Enchaînement logique des phrases simples.	L'enseignant choisira un texte et l'analysera avec les élèves. Il amènera les élèves à faire ressortir l'ordre chronologique et logique des phrases, marqué par des mots de liaison et de transition simples ainsi que les temps verbaux. A partir de cet exercice, l'enseignant demandera à ses élèves de produire à leur tour des textes illustrés qui respectent l'enchaînement chronologique et logique des phrases. C'est à travers des productions écrites et des illustrations que l'enseignant évaluera l'agencement chronologique et logique des idées ainsi que leur cohésion.
	3.2. Utiliser des mots de liaison et de transition simples.	Mots de liaison et de transition.	
	3.3. Utiliser quelques pronoms étudiés.	Utilisation des pronoms.	
	3.4. Utiliser de manière appropriée quelques temps verbaux étudiés.	Utilisation des temps verbaux.	
	3.5. Accompagner ses écrits d'illustrations ayant un lien direct et logique avec le contenu.	Ecrits et illustrations appropriées.	

Compétence de base 4: En situation de communication écrite, l'apprenant devra enrichir son vocabulaire, ses tournures de phrases, varier et reformuler ses écrits.	4.1. Utiliser les adjectifs et des adverbes pour nuancer son expression.	Usage des adjectifs et des adverbes.	<p>L'enseignant partira de centres d'intérêt pour faire acquérir et utiliser par les élèves des mots courants dans leurs productions écrites.</p> <p>L'enseignant aidera les élèves à améliorer leur style de communication écrite à travers des exercices nombreux et variés d'enrichissement lexical et des expressions. Ces exercices se feront soit individuellement, soit en groupes.</p> <p>L'exploitation des objets, des plantes et des animaux familiers, des illustrations, du matériel audio-visuel permettra à l'enseignant de faire enrichir le vocabulaire fondamental de l'élève. Les classes-promenade, les visites des sites, les coins de jeux ou d'apprentissage, les mémoires de classe, les théâtres... constituent également des sources d'enrichissement du vocabulaire des élèves.</p> <p>L'enseignant procédera à des corrections spontanées des productions des élèves. Il appréciera la richesse de leur vocabulaire. Il pourra leur faire faire des exercices sur des phrases à trous pour apprécier le choix judicieux des mots.</p> <p>De même l'enseignant entrainera les élèves à l'autocorrection et à la correction des productions de leurs condisciples.</p>
	4.2. Construire des phrases simples à partir d'une image en utilisant des synonymes et des mots de liaison.	Utilisation des synonymes et des mots de liaison.	
	4.3. Identifier des mots à ajouter ou à supprimer pour améliorer une phrase.	Amélioration d'une phrase.	
	4.4. Varier les types, les formes et les structures de ses phrases.	Types, formes et structures des phrases.	
	4.5. Utiliser des phrases de longueur variée.	Phrases de longueur variée.	

Degré terminal

Programme d'écriture en française pour la classe de cinquième année

Compétence de base	Objectifs spécifiques	Contenus-Matières	Indication méthodologique
<p>Compétence de base 1:</p> <p>Dans une situation de communication écrite, l'apprenant devra se servir efficacement de caractéristiques des textes en évoluant d'un stade à un autre pour accéder à l'écrit, en utilisant des conventions des textes et en appliquant les règles de base de la langue.</p>	1.1. Ecrire les mots nouveaux en associant de façon logique les sons et les lettres.	Mots nouveaux.	<p>Pour aider les élèves à maîtriser l'orthographe grammaticale et usuelle, l'enseignant les initiera à se servir fréquemment de ressources disponibles dans leur environnement lettré.</p> <p>L'enseignant apprendra également à l'élève à chercher des ressources en dehors de son environnement lettré immédiat.</p> <p>La maîtrise de l'orthographe usuelle et grammaticale ainsi que de la ponctuation passe également par des exercices de dictée et des productions écrites des élèves.</p> <p>L'enseignant exigera des élèves de soigner leurs productions écrites: écriture lisible, titre au bon endroit.</p> <p>En ce qui concerne l'évaluation de la compétence, l'enseignant fera faire des dictées et des productions individuelles ou collectives. Il appréciera l'orthographe usuelle et grammaticale ainsi que la présentation formelle des productions.</p>
	1.2. Orthographier la plupart des mots courants, familiers ou étudiés	Orthographe des mots courants.	
	1.3. Commencer toujours le nom propre, les titres et les abréviations avec une lettre majuscule.	Utilisation de la lettre majuscule	
	1.4. Ecrire correctement les syllabes fréquentes et les mots fréquents	Syllabes fréquentes et mots fréquents.	
	1.5. Utiliser régulièrement et correctement tous les signes de ponctuation.	Signes de ponctuation	
	1.6. Se servir de ressources disponibles dans son environnement lettré pour confirmer l'orthographe de mots.	Orthographe des mots en se servant de ressources disponibles: précis de grammaire, dictionnaire, lexique, manuel, outil informatique...	
	1.7. Adopter une écriture et une présentation soignées.	Ecriture et présentation soignées	
	1.8. Utiliser progressivement dans ses productions spontanées et réfléchies les règles grammaticales de base étudiées en classe	Usage des règles grammaticales de base	
	1.9. Se servir de ressources disponibles dans son environnement lettré pour confirmer la bonne utilisation des règles de grammaire étudiées en classe ou pour corriger ses productions ou celles d'un (e) condisciple.	Usage des règles grammaticales de base en se servant de ressources disponibles	

Compétences pédagogiques de base	Objectifs spécifiques	Contenus/matières	Indications méthodologiques
Compétence de base 2: En situation d'expression écrite, l'apprenant devra produire un texte ou des illustrations pour décrire son expérience ou une autre réalité en tenant compte de principaux éléments de communication.	2.1. Rédiger quelques phrases de compte rendu d'un événement vécu en classe ou ailleurs.	Compte rendu d'un événement vécu.	L'enseignant devra initier les élèves à produire individuellement ou en groupe des textes et à les illustrer. - Il pourra exploiter des textes lus ou des événements vécus par les élèves pour les illustrer. - L'enseignant stimulera les élèves à produire également des messages écrits à but social pour être exposés à des endroits publics. - Des visites guidées peuvent être organisées à des sites publics. - L'enseignant apportera différents types de messages et d'illustrations pour servir de sources d'inspiration aux élèves. L'évaluation de cette compétence, l'enseignant demandera aux élèves de produire des textes ou des illustrations. il appréciera la cohérence, l'originalité et l'authenticité des productions.
	2.2. Rédiger de façon spontanée ou avec l'aide de l'enseignant(e) quelques phrases pour exprimer ses sentiments par rapport à un texte lu ou entendu.	Sentiments par rapport à un texte lu ou entendu.	
	2.3. Compléter un texte.	Texte à compléter	
	2.4. Créer des illustrations en rapport avec ses écrits ou son message.	Illustrations appropriées.	
	2.5. Rédiger un texte simple ayant un lien direct et logique avec une illustration d'un thème donné.	Texte en rapport avec une illustration.	
	2.6. Produire des textes originaux/authentiques.	Textes originaux (d'humour, d'imagination...)	
	2.7. Participer à la création des textes rédigés en groupes.	Création des textes en groupes.	
	2.8. Produire une variété des textes ayant un but social.	Textes d'utilité sociale.	
	2.9. Rédiger plusieurs phrases pour démontrer sa compréhension d'un texte ou réagir de manière personnelle.	Compréhension d'un texte ou réaction personnelle.	

Compétences de base	Objectifs spécifiques	Contenus-matières	Indications méthodologiques
Compétence de base 3: En situation d'expression écrite, l'apprenant devra agencer ses idées de façon cohérente et utiliser les marques de cohésion.	3.1. Relier des phrases et des idées entre elles ; enchaîner de façon logique ses idées.	Enchaînement logique des idées et des phrases.	L'enseignant conduira ses élèves à réaliser des productions écrites en veillant : - à la structure d' un texte; - à la présentation d' un texte en paragraphes ; - à l'enchaînement logique et chronologique des faits et des idées; - aux qualités essentielles du style (concision, précision, clarté et richesse); - à l'autocorrection et à la correction mutuelle des productions. Tout en gardant l'esprit d'interaction, l'enseignant mettra l'accent sur les productions individuelles des élèves. Pour évaluer cette compétence: - L'enseignant pourra soit partir d' illustration pour amener les élèves à produire un texte cohérent, soit s'inspirer d'un texte pour en obtenir des illustrations appropriées. - L'enseignant appréciera la succession des idées, des paragraphes et la présentation formelle du texte.
	3.2. Organiser ses idées en paragraphes.	Paragraphes.	
	3.3. Utiliser de manière appropriée les pronoms	Usage des pronoms	
	3.4. Utiliser de manière appropriée les temps verbaux étudiés.	Usage des temps verbaux.	
	3.5. Accompagner ses écrits d'illustrations ayant un lien direct et logique avec le contenu.	Illustrations appropriées.	
	3.6. Incorporer des détails intéressants dans ses textes et ses illustrations.	Détails intéressants dans un texte et dans une illustration.	
	3.7. Identifier les mots à ajouter ou à supprimer dans ses propres productions ou dans celles d'un (e) condisciple pour rendre les phrases plus compréhensibles et plus claires.	Amélioration d'un texte.	
	3.8. Rédiger un texte ayant un lien direct et logique avec une illustration d'un thème.	Texte sur base d'une illustration d' un thème.	

Compétences de base	Objectifs spécifiques	Contenus-matières	Indications méthodologiques
Compétence de base 4: Dans une situation de communication écrite, l'élève devra utiliser un style caractérisé par un vocabulaire riche et des tournures de phrases variées.	4.1. Utiliser les adjectifs et les adverbes pour nuancer son expression.	Usage des adjectifs et des adverbes.	L'enseignant devra amener les élèves à améliorer le style de leurs productions écrites en se basant sur des modèles de textes lus en classe. Il veillera au choix judicieux des textes à proposer aux élèves. Il aidera les élèves à écrire des phrases complètes, simples, riches en vocabulaire comprenant des adjectifs, des adverbes, des synonymes, des mots de liaison et de transition usuels. Il organisera les élèves en groupe afin de faciliter l'entraide dans la production des textes de différents genres. Toutefois, un accent particulier sera mis sur le travail individuel des élèves. Pour bien mener toutes ces activités dans sa classe, l'enseignant s'appuiera sur des textes tirés de manuels scolaires de préférence ou d'ailleurs. Pour évaluer cette compétence, l'enseignant demandera aux élèves de composer de nouveaux textes en utilisant le nouveau vocabulaire et les nouvelles tournures de style appris en classe. L'appréciation tiendra compte de la quantité et de la pertinence de nouveaux mots et de nouvelles expressions utilisés.
	4.2. Utiliser dans ses productions spontanées ou guidées, un vocabulaire approprié et riche, tiré de matières enseignées.	Emploi d'un vocabulaire riche et approprié.	
	4.3. Participer à la création de différents genres de productions écrites en groupes.	Différents genres de productions.	
	4.4. Identifier au niveau du vocabulaire des changements, dans ses propres productions ou dans celles d'un (e) condisciple, pour enrichir et clarifier l'expression des idées.	Enrichissement du vocabulaire.	
	4.5. Identifier les préfixes, suffixes ou les mots à ajouter ou à supprimer pour améliorer une phrase.	Amélioration d'une phrase	
	4.6. Utiliser des phrases de longueur variée.	Phrases de longueur variée.	
	4.7. Identifier les amendements à apporter au niveau des phrases, dans ses propres productions ou dans celle d'un(e) condisciple pour rendre le texte plus intéressant.	Amendement d'une phrase.	
	4.8. Produire un texte original et authentique qui respecte les normes étudiées.	Texte original et authentique.	
	4.9. Participer à la création de productions écrites en groupes, qui respectent les normes étudiées.	Productions des écrits en groupes.	

Programme d'écriture en français pour la classe de sixième année primaire

Compétence de base	Objectifs spécifiques	Contenus-Matières	Indication méthodologique
<p>Compétence de base 1:</p> <p>Dans une situation de communication écrite, l'apprenant devra se servir efficacement de caractéristiques des textes en évoluant d'un stade à un autre pour accéder à l'écrit, en utilisant des conventions des textes et en appliquant les règles de base de la langue.</p>	1.1. Ecrire les mots nouveaux en associant de façon logique les sons et les lettres.	Mots nouveaux.	<p>Pour aider les élèves à maîtriser l'orthographe grammaticale et usuelle, l'enseignant les initiera à se servir fréquemment de ressources disponibles dans leur environnement lettré.</p> <p>L'enseignant apprendra également à l'élève à chercher des ressources en dehors de son environnement lettré immédiat.</p> <p>La maîtrise de l'orthographe usuelle et grammaticale ainsi que de la ponctuation passe également par des exercices de dictée et des productions écrites des élèves.</p> <p>L'enseignant exigera des élèves de soigner leurs productions écrites: écriture lisible, titre au bon endroit.</p> <p>En ce qui concerne l'évaluation de la compétence, l'enseignant fera faire des dictées et des productions individuelles ou collectives. Il appréciera l'orthographe usuelle et grammaticale ainsi que la présentation formelle des productions.</p>
	1.2. Orthographier la plupart des mots courants, familiers ou étudiés	Orthographe des mots courants.	
	1.3. Commencer toujours le nom propre, les titres et les abréviations avec une lettre majuscule.	Utilisation de la lettre majuscule	
	1.4. Ecrire correctement les syllabes fréquentes et les mots fréquents	Syllabes fréquentes et mots fréquents.	
	1.5. Utiliser régulièrement et correctement tous les signes de ponctuation.	Signes de ponctuation	
	1.6. Se servir de ressources disponibles dans son environnement lettré pour confirmer l'orthographe de mots.	Orthographe des mots en se servant de ressources disponibles: précis de grammaire, dictionnaire, lexique, manuel, outil informatique...	
	1.7. Adopter une écriture et une présentation soignées.	Ecriture et présentation soignées	
	1.8. Utiliser progressivement dans ses productions spontanées et réfléchies les règles grammaticales de base étudiées en classe	Usage des règles grammaticales de base	
	1.9. Se servir de ressources disponibles dans son environnement lettré pour confirmer la bonne utilisation des règles de grammaire étudiées en classe ou pour corriger ses productions ou celles d'un (e) condisciple.	Usage des règles grammaticales de base en se servant de ressources disponibles	

Compétences pédagogiques de base	Objectifs spécifiques	Contenus/matières	Indications méthodologiques
Compétence de base 2: En situation d'expression écrite, l'apprenant devra produire un texte ou des illustrations pour décrire son expérience ou une autre réalité en tenant compte de principaux éléments de communication.	2.1. Rédiger quelques phrases de compte rendu d'un événement vécu en classe ou ailleurs.	Compte rendu d'un événement vécu.	L'enseignant devra initier les élèves à produire individuellement ou en groupe des textes et à les illustrer.
	2.2. Rédiger de façon spontanée ou avec l'aide de l'enseignant(e) quelques phrases pour exprimer ses sentiments par rapport à un texte lu ou entendu.	Sentiments par rapport à un texte lu ou entendu.	- Il pourra exploiter des textes lus ou des événements vécus par les élèves pour les illustrer.
	2.3. Compléter un texte.	Texte à compléter	- L'enseignant stimulera les élèves à produire également des messages écrits à but social pour être exposés à des endroits publics.
	2.4. Créer des illustrations en rapport avec ses écrits ou son message.	Illustrations appropriées.	- Des visites guidées peuvent être organisées à des sites publics.
	2.5. Rédiger un texte simple ayant un lien direct et logique avec une illustration d'un thème donné.	Texte en rapport avec une illustration.	- L'enseignant apportera différents types de messages et d'illustrations pour servir de sources d'inspiration aux élèves.
	2.6. Produire des textes originaux/authentiques.	Textes originaux (d'humour, d'imagination...)	L'évaluation de cette compétence, l'enseignant demandera aux élèves de produire des textes ou des illustrations. il appréciera la cohérence, l'originalité et l'authenticité des productions.
	2.7. Participer à la création des textes rédigés en groupes.	Création des textes en groupes.	
	2.8. Produire une variété des textes ayant un but social.	Textes d'utilité sociale.	
	2.9. Rédiger plusieurs phrases pour démontrer sa compréhension d'un texte ou réagir de manière personnelle.	Compréhension d'un texte ou réaction personnelle.	

Compétences de base	Objectifs spécifiques	Contenus-matières	Indications méthodologiques
Compétence de base 3: En situation d'expression écrite, l'apprenant devra agencer ses idées de façon cohérente et utiliser les marques de cohésion.	3.1. Relier des phrases et des idées entre elles ; enchaîner de façon logique ses idées.	Enchaînement logique des idées et des phrases.	L'enseignant conduira ses élèves à réaliser des productions écrites en veillant : - à la structure d' un texte; - à la présentation d' un texte en paragraphes ; - à l'enchaînement logique et chronologique des faits et des idées; - aux qualités essentielles du style (concision, précision, clarté et richesse); - à l'autocorrection et à la correction mutuelle des productions. Tout en gardant l'esprit d'interaction, l'enseignant mettra l'accent sur les productions individuelles des élèves. Pour évaluer cette compétence: - L'enseignant pourra soit partir d' illustration pour amener les élèves à produire un texte cohérent, soit s'inspirer d'un texte pour en obtenir des illustrations appropriées. - L 'enseignant appréciera la succession des idées, des paragraphes et la présentation formelle du texte.
	3.2. Organiser ses idées en paragraphes.	Paragraphes.	
	3.3. Utiliser de manière appropriée les pronoms	Usage des pronoms	
	3.4. Utiliser de manière appropriée les temps verbaux étudiés.	Usage des temps verbaux.	
	3.5. Accompagner ses écrits d'illustrations ayant un lien direct et logique avec le contenu.	Illustrations appropriées.	
	3.6. Incorporer des détails intéressants dans ses textes et ses illustrations.	Détails intéressants dans un texte et dans une illustration.	
	3.7. Identifier les mots à ajouter ou à supprimer dans ses propres productions ou dans celles d'un (e) condisciple pour rendre les phrases plus compréhensibles et plus claires.	Amélioration d'un texte.	
	3.8. Rédiger un texte ayant un lien direct et logique avec une illustration d'un thème.	Texte sur base d'une illustration d' un thème.	

Compétences de base	Objectifs spécifiques	Contenus-matières	Indications méthodologiques
<p>Compétence de base 4:</p> <p>Dans une situation de communication écrite, l'élève devra utiliser un style caractérisé par un vocabulaire riche et des tournures de phrases variées.</p>	4.1. Utiliser les adjectifs et les adverbes pour nuancer son expression.	Usage des adjectifs et des adverbes.	<p>L'enseignant devra amener les élèves à améliorer le style de leurs productions écrites en se basant sur des modèles de textes lus en classe. Il veillera au choix judicieux des textes à proposer aux élèves.</p> <p>Il aidera les élèves à écrire des phrases complètes, simples, riches en vocabulaire comprenant des adjectifs, des adverbes, des synonymes, des mots de liaison et de transition usuels.</p> <p>Il organisera les élèves en groupe afin de faciliter l'entraide dans la production des textes de différents genres. Toutefois, un accent particulier sera mis sur le travail individuel des élèves.</p> <p>Pour bien mener toutes ces activités dans sa classe, l'enseignant s'appuiera sur des textes tirés de manuels scolaires de préférence ou d'ailleurs.</p> <p>Pour évaluer cette compétence, l'enseignant demandera aux élèves de composer de nouveaux textes en utilisant le nouveau vocabulaire et les nouvelles tournures de style appris en classe.</p> <p>L'appréciation tiendra compte de la quantité et de la pertinence de nouveaux mots et de nouvelles expressions utilisés.</p>
	4.2. Utiliser dans ses productions spontanées ou guidées, un vocabulaire approprié et riche, tiré de matières enseignées.	Emploi d'un vocabulaire riche et approprié.	
	4.3. Participer à la création de différents genres de productions écrites en groupes.	Différents genres de productions.	
	4.4. Identifier au niveau du vocabulaire des changements, dans ses propres productions ou dans celles d'un (e) condisciple, pour enrichir et clarifier l'expression des idées.	Enrichissement du vocabulaire.	
	4.5. Identifier les préfixes, suffixes ou les mots à ajouter ou à supprimer pour améliorer une phrase.	Amélioration d'une phrase	
	4.6. Utiliser des phrases de longueur variée.	Phrases de longueur variée.	
	4.7. Identifier les amendements à apporter au niveau des phrases, dans ses propres productions ou dans celle d'un(e) condisciple pour rendre le texte plus intéressant.	Amendement d'une phrase.	
	4.8. Produire un texte original et authentique qui respecte les normes étudiées.	Texte original et authentique.	
	4.9. Participer à la création de productions écrites en groupes, qui respectent les normes étudiées.	Productions des écrits en groupes.	